DOUZIEME ANNEE — N° 448 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17 RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16 Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 2 FEVRIER 1918

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
8, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être compris pour moins d'un an et partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

A propos du Projet d'Enseignement Post-Scolaire

Cet article s'adresse aux membres de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes en vue du rapport pour lequel notre précédent numéro publiait un questionnaire de Mme Pauline Relour.

J'avoue éprouver un certain embarras en prenant la plume pour émettre quelques idées personnelles sur le projet d'Enseignement Post-Scolaire. Pourquoi, n'étant pas de la partie, ai-je été chargée par le Comité Central de l'U. F. S. F. de vous donner mon opinion, d'avance, car j'aurais pu aussi bien l'exprimer au Congrès ? Peut-être parce que je ne suis pas justement « de la partie », mais une spectatrice qui juge que l'enseignement de la jeunesse est réellement la réforme la plus importante qui devrait suivre la guerre. Il y a longtemps que je pense que l'enseignement devrait être gratuit et obligatoire jusqu'à 18 ans pour tous ; que les divisions entre l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire sont factices, devraient disparaître, et que l'Etat démocratique doit à tous l'enseignement primaire, l'enseignement professionnel et l'enseignement classique suivant les aptitudes de chacun. Je compte bien un jour développer cette idée et démontrer combien il est absurde que l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur soient gratuits et le seul secondaire payant, réservé à une classe sociale. Je pense pourtant que la réforme profonde à laquelle je viens de faire allusion ne sera pas réalisée nous continuerons à voir les cancres qui ont la mentalité d'un serrassier ou d'un pitre encombrer nos lycées, arriver à grand'peine à leur bachot, puis à leur licence en droit et finir par administrer un de nos départements, par exemple, tandis que nous verrons des hommes d'intelligence et de cœur confinés dans les métiers obscurs. Tant que cette réforme profonde n'aura pas été réalisée, on ne saurait dire que nous vivons en république.

Mais ce n'est pas d'elle qu'il est question aujourd'hui. Seulement du projet de la Post-Scolaire à l'enseignement primaire.

Je l'ai lu, j'ai lu l'exposé des motifs avec soin. Il m'a plu, je l'aimerai mieux encore le projet. Je n'insiste pas sur la différence excessive qu'il fait entre l'enseignement des filles et celui des garçons. Mme Rebour dira cela excellemment j'en suis sûre. Mais il y a plusieurs phrases qui m'avaient frappée et paru de bon augure : « L'enseignement général devra être offert aux adolescents sous la forme la moins scolaire... C'est en lui apprenant du nouveau que vous conserverez ses connaissances anciennes » ; et ce jusqu'à la fin du paragraphe. Et plus loin : « L'éducation générale serait elle aussi attribuée en deux périodes distinctes : dans la première on se bornerait à faire lire le plus grand nombre possible d'ouvrages empruntés à nos meilleurs auteurs ; mais on s'efforcerait de faire converger ces lectures vers les problèmes d'ordre économique qui préoccupent tant les jeunes apprentis, etc. ». Dans la seconde période, c'est l'instruction civique, le droit usuel, l'économie politique (pour les jeunes filles l'économie domestique) qui passeraient au premier plan, etc...

Mme Rebour relèvera certainement l'injustice qu'il y a à reléguer la jeune fille dans l'économie domestique sans lui donner aussi accès à l'économie pratique, à elle qui est ouvrière, citoyenne, coopératrice, aussi bien que femme. Donc je passe.

Puis on arrive au projet de loi lui-même et je vois à l'article 2, deuxième paragraphe concernant l'enseignement général : des leçons de langue française, d'histoire et de géographie pour la période qui s'étend jusqu'à l'âge de 13 ans pour les garçons, de 16 pour les filles. « Leçons de langue française, d'histoire et de géographie », est-ce là enseignement peu scolaire qu'annonce l'exposé des motifs ? Je ne comprends plus.

S'agit-il dans cet enseignement d'augmenter un peu les connaissances prises des élèves, ou de les former à la vie, de les préparer à devenir les citoyens et les citoyennes d'un état démocratique ? Il faut choisir. Si l'on choisit la seconde alternative il faut éviter ces mots et les remplacer par d'autres plus adéquats à un enseignement nouveau. Car il est à craindre que l'instituteur et l'institutrice ne s'inspirent pas assez de l'exposé des motifs, qui s'attachant à la lettre du projet ne verront dans l'ornière de l'enseignement secondaire. Il eût fallu, d'un mot, semble-t-il dissiper toute équivoque et oser un terme neuf. Ce terme — celles d'entre mes camarades qui ne sont pas un peu au courant de mon effort l'auront sans doute pensé déjà : *l'enseignement social*. L'enseignement français, des leçons d'histoire et de géographie ne suffisent plus à nos enfants ; il leur faut apprendre aussi à connaître les organismes nouveaux issus de l'évolution actuelle de la société, s'orienter également à la jeunesse qui va entrer dans la vie, etc. Mais je ne veux pas envahir

coopération, la merveilleuse histoire des Pionniers de Rochedale, la création du Familistère de Guise ; qui n'offrirait pas aux jeunes admirations les exemples d'un Orven et d'un Godin, qui oublierait encore les utopies d'un Fournier (d'aucun disent les prophéties) cet enseignement-là est incapable de former les citoyens d'un état démocratique épris de progrès et de justice. De progrès ! Ah ! que nos populations rurales auraient besoin qu'on les aiguillât dans ce sens, elles si attachées aux préjugés, si enracinées dans la routine. Si l'on veut que la France devienne la grande nation agricole que la nature semble avoir prédestinée, il faut éduquer nos paysans dans ce sens, leur montrer l'évolution en marche ailleurs que chez nous, hélas ! si l'on veut que nos révolutionnaires ne se nourrissent pas de formules, il faut, dès leur adolescence, nourrir leur esprit de faits concrets qui leur montrent la voie du progrès social.

Je ne suis nullement l'ennemie de l'histoire. Elle a été et demeure encore une de mes passions ; mais il ne faut pas la réduire l'étriquer comme elle est réduite et étriquée dans les manuels. Il faut la raconter, en dégager les grands mouvements mondiaux, faire apercevoir l'évolution de l'esprit humain dans tous les domaines. Et cela peut se faire dans des conférences vivantes plutôt que dans des leçons. Il s'agit dans cet enseignement des adolescents d'ouvrir leur esprit aux manifestations de la vie au travail, de l'évolution beaucoup plutôt que de leur développer les rudiments d'histoire qu'on leur a donné à l'école : par exemple, leur apprendre avec plus de détails les clauses des traités de Westphalie, d'Utrecht, de Campo Formio, etc., tout en leur laissant ignorer l'effort des pauvres tisseurs écossais qui conçurent le moyen de transformer la vie économique.

Je demande donc que le terme *d'enseignement social* soit inscrit dans la loi au titre 2 et je demande à celles de nos camarades qui seront de mon avis de me le faire savoir.

Et je ne sais pas aussi pourquoi nous n'ajouterions pas *éducation artistique*.

Est-ce que ce n'est pas un devoir pour l'éducation de développer le sens de la beauté chez ceux qui ont justement à mener une rude vie de travail ? Comment les préserver des distractions grossières si on ne le leur donne pas le goût du beau ? Les beaux chants dégoûtent des chants obscènes ou grivois. On ne chante pas chez nous et c'est un malheur. Mais on pourrait chanter. On pourrait aussi par des gravures, quelques séances de projections, initier les adolescents aux chefs-d'œuvre de la sculpture tout au moins. Qu'on n'objecte pas que le temps manque. Un petit nombre d'heures bien employées peuvent beaucoup pour développer l'amour de la vraie beauté. Beauté et justice : les deux pôles autour desquels gravite la vie. L'éducation qui ne les a pas constamment en vue est forcément stérile.

Mais je m'aperçois que cet article qui devait être très court commence à être trop long. Aussi je m'arrête. Celles d'entre nos camarades de l'Union qui sont de mon avis me le diront (et celles qui sont d'un autre avis aussi) et, de leurs observations je m'efforcerais de dégager une formule générale que nous soumettrons au Congrès.

Louise Compain.

DÉFENSE ET PROTECTION DES TRAVAILLEUSES ET DE LEURS ENFANTS

LES PREMIERES SURINTENDANTES

Voici les noms des douze premières surintendantes d'usine ; depuis que cette onmenclature a été dressée un grond nombre de nouvelles surintendantes ont été ommées (au moins 10), ce qui prouve combien la création de cet emploi est utile et appréciée, aussi bien par les ouvrières que par les patrons :

Mlle Haudouin, à la Compagnie Générale d'Electricité d'Orléans ;
Mlle Riffard et Mme Gervais-Courtellemont, à la Pyrotechnie de Bourges ;
Mme Guillon, à la Lorraine-Dietrich ;
Mlle Baudin, à la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne ;
Mme Laurent, à la Compagnie Générale des Omnibus ;
Mlle Lozier, à la Compagnie Générale d'Electricité de Courbevoie ;
Mlle Stiegler, à la Direction technique de Radiotélégraphie militaire ;
Mme Bidler, dans une fabrique de papiers à cigarettes ;
Mlle Coste, à l'usine Viberl-Truchon de Vienne (Isère) ;
Mme Jacob, à l'Arsenal de Puteaux ;
Mme Roy.

Prochain Conseil de Direction de « La Française »

La prochaine séance du Conseil de Direction de La Française *se tiendra vendredi 8 février, à 5 heures, 17, rue de l'Annonciation. Les membres du Conseil sont priés de vouloir bien y assister. Il ne sera pas envoyé*

Notes d'Actualité

Restrictions

Puisque non seulement il faut *les vivre*, mais encore y penser souvent et en parler toujours, notons avec quelque philosophie si c'est possible, les mérites des restrictions.

Elles en ont, n'en doutez pas, Monsieur, et plus que vous ne croyez, Madame. Sans aller jusqu'à vanter un certain esprit de mortification qui n'est point inutile, cependant, à l'arrière, il faut reconnaître qu'on peut les accueillir avec une grâce qui, pour n'être pas d'Etat, n'en est que plus louable. Telle, cette mère de sept enfants qui énumérait en souriant doucement, l'autre jour, dans un salon, les choses dont on peut se passer et l'extraordinaire facilité avec laquelle on s'habitue à s'en passer. Tel, cet Académicien connu — ils ne le sont pas tous — qui narre, dans un hebdomadaire connu — aussi — les beautés du renoncement, et les narre si tellement et si longuement qu'on voit tout de suite qu'il n'est pas pressé par l'heure de la boucherie municipale ou de la laiterie (de 7 à 10 heures et de 4 à 6 heures).

N'importe : il est bien d'encaisser en souriant tes coups, ô Restriction, mais il est mieux encore d'en tirer profit, et matière à perfectionnement.

Voyez pâtisserie. On se chamaille autour des choux à la crème et des tartelettes que c'en est une pitié. Les uns disent : « Qu'on mange ça ou autre chose... », les autres arguent de l'inconvenance qu'il y a de voir, en pleine guerre, l'écrasement organisé autour des petites tables pleines de bonnes choses. Ils protestent : et ils ont raison sans doute. Mais voyez la merveille. La planche et le rouleau à pâtisserie sortent de l'armoire où on les avait relégués, et voici qu'ils servent à nouveau ; et voici que toutes sortes de recettes de Mère Grand remontent à la surface de la mémoire et que toutes les femmes se souviennent qu'elles ont aimé à regarder leur vieille bonne manier la pâte mystérieuse et le levain. Tous les journaux ont une rubrique spéciale de recettes où chaque province défile avec sa spécialité. La Franche-Comté avec ses « Gaudes » et sa complainte :

« Toujours de la misère
Toujours des Gaudes à l'eau ! »

Le Limousin avec son « Clafoutis » aux cerises ou aux prunes, la Bretagne avec ses « Galettes de Sarazin », la Normandie avec ses « Douillons » et ses « Boulots », l'Alsace avec ses « Merveilles », la Touraine avec sa « Fouace » que chanta Rabelais, et toute la France, enfin, avec ses crêpes et ses beignets (économisez votre sucre et mangez des crêpes deux fois par semaine au lieu d'œufs).

Enfin, grâce à la Restriction pâtissière et aussi aux réglementations des restaurants, la cuisine française qui — avouons-le entre nous, féministes ! — se mourait, renait de ses cendres.

C'est bien le cas de le dire.

Odette Bussard.

Formons une Ligue pour les Restrictions

Voici quelques nouvelles adhésions à notre projet que nous nous occupions de notre mieux de réaliser.

⁂

Nous sommes toutes de situation modeste mais nous n'hésitons pas à parler. Oui, nous voulons le sacrifice, nous acceptons les restrictions nécessaires qui amèneront la victoire finale. Que de fois n'avons-nous pas éprouvé une révolte intérieure, nous humbles travailleuses, mais éprises du bien et du mieux, devant ces femmes aux toilettes élégantes qui couraient du bijoutier au pâtissier, dépensant en quelques heures des sommes importantes qui soulageraient si bien de pauvres réfugiés, des soldats miséreux ou de pauvres orphelins !

Formons une ligue de Femmes pour les Restrictions, mais usons de notre influence, si petite soit-elle auprès de la « classe riche » dont le train de vie ne s'est guère modifié malgré les exemples de pauvreté qu'elle coudoie de plus en plus. Chez elle la table est toujours aussi bien garnie, les salons aussi bien chauffés et les jeunes femmes étalent, sans scrupules, toilettes et bijoux. Quel contraste avec le triste tableau du front ! et n'est-ce pas celles-là pourtant qui pourraient donner le plus et qui donnent le moins (proportionnellement).

Pour le paysan, pour la travailleuse ou la cultivatrice sans cesse courbés sous le poids des responsabilités et du travail, il y a là quelque chose de révoltant. Unissons nos forces pour réagir.

M. Radigue, institutrice ; **J. Etienne**, cultivatrice ; **V. Mazure**, cultivatrice ; **A. Délétang** ; **E. Léné**, cultivatrice ; **M. Duchesne**, **V. Play**, **M. Brouard**, **V. Chappey**, **R. Lesur**, **Brûlard**, **E. Baudon**, **J. Broussard**.

Trop pressées par les exigences de notre profession pour pouvoir vous en dire plus long, nous nous faisons l'écho des personnes dont vous avez publié les adhésions et nous vous envoyons les nôtres avec nos excuses pour le retard.

A. Leclercq, **E. Fresnois**,
Institutrices, Ecole du Parc
Houilles (S.-et-O.).

L'Entr'aide Féminine est tellement d'avis que c'est un devoir impérieux de s'imposer des restrictions volontaires que, dans sa séance du 22 décembre 1917, son conseil dadministration a voté la publication d'une affiche et d'un appel en faveur avec tableau des équivalences alimentaires. Je vous en

C'est vous dire que nous adhérons des deux mains à votre idée et que nous sommes décidées à faire tous nos efforts, pour la répandre et amener à la partager tous ceux qui nous entourent.

A. Larivière,
Présidente de l'*Entr'aide Féminine* à Marseille.

D'autres adhésions nous arrivent trop tard pour paraître aujourd'hui.

Au Parlement

LA TUBERCULOSE DANS L'ARMEE

Emu par une série d'articles parus dans la presse alliée, notamment aux Etats-Unis, l'honorable sénateur du Var, M. Louis Martin, a interpellé le Gouvernement au sujet de l'organisation de la lutte contre la tuberculose dans l'armée. Le sous-secrétaire d'Etat au service de santé a protesté vivement contre les chiffres manifestement exagérés fournis dans les articles en question et a essayé de démontrer que, même ceux qui résultent des statistiques établies par ses services, sont encore bien au-dessus de la vérité, à cause des inscriptions doubles au moment de la deuxième révision, ou bien des récupérations qui ne sont pas défalquées à mesure qu'elles s'opèrent.

M. Justin Godard a ensuite exposé la filière que doivent suivre, dans le Service de Santé, les militaires tuberculeux avant d'être, selon les cas, réformés n° 1 ou n° 2, renvoyés dans leurs familles ou dans une station sanitaire.

Au nom du Ministre de l'Intérieur, M. Léon Bourgeois, président de la Commission permanente instituée à ce Ministère pour la lutte contre la tuberculose, a déclaré que la direction de l'hygiène publique travaille en collaboration très étroite avec le Service de Santé, pour que les militaires tuberculeux, sortant de l'hôpital sanitaire améliorés, ne soient pas rendus à leur famille sans guide et sans soutien.

Il a exposé ensuite ce qui a été fait, ce qui va se faire et après une discussion serrée à laquelle ont pris part notamment MM. Jénouvrier, Goy et Lintilhac, le Sénat a voté un ordre du jour de M. Louis Martin qui se termine ainsi :

« Confiant dans le Gouvernement pour continuer à veiller à ce qu'aucune mesure ne soit négligée contre la **tuberculose** et l'**alcoolisme**. »

NATIONALITE DE LA FEMME MARIEE

M. Jénouvrier, sénateur de l'Ille-et-Vilaine vient de déposer une proposition de loi ayant pour objet de modifier l'article 19 du Code civil (condition de la femme française qui épouse un étranger). Cette proposition de loi a été renvoyée à la Commission nommée le 28 novembre 1913, relative à divers articles du Code civil concernant la nationalité.

La Chambre a été saisie d'une pétition de M. Henri Deroide, avocat à Calais, demandant que les Françaises contractant mariage avec des étrangers soient préalablement informées de la perte de la nationalité française.

La Commission de la législation civile et criminelle s'est prononcée nettement en faveur de cette pétition et l'a envoyée au Ministre de la Justice pour qu'à la suite de son examen, il puisse la traduire en un projet de loi.

POUR LES REFORMES N° 1

Une proposition de résolution, avec demande de discussion immédiate, vient d'être déposée sur le bureau de la Chambre par M. Jules Made, député de la Drôme et plusieurs de ses collègues tendant au maintien des allocations aux foyers des réformés n° 1, lorsque ceux-ci justifient se trouver dans l'impossibilité physique de travailler et tant que la nouvelle législation sur les pensions ne sera pas entrée en application.

⁂

A ce sujet, nous lisons dans « l'Œuvre » du 21 janvier dernier, sous la signature **Intérim** : « L'allocation aux familles **peut** « être maintenue aux réformés n° 1, y « compris les sous-officiers à solde mensuelle ; la Commission cantonale **seule** a « qualité pour le décider. »

C'est cette « **faculté** » laissée aux Commissions cantonales que l'honorable député désire voir changer en **obligation**, sous réserve, cependant, que le réformé n° 1 justifiera être physiquement incapable de travailler.

⁂

Bien que « La Française » en ait déjà parlé, je tiens à noter dans cette rubrique, le courageux geste de M. Jules Siegfried, devant la Chambre des députés, le 8 janvier dernier à la séance d'ouverture de la session ordinaire qu'il a présidée comme doyen d'âge.

Nous saluons en l'honorable et éminent député du Havre, l'ami du droit des femmes et le champion de toutes leurs justes et légitimes revendications.

Son remarquable discours, empreint du plus ardent patriotisme, mais exprimé en un langage sobre et concis, se terminait sur cette déclaration :

« Il faudra que, dans tout le pays, comme dans cette enceinte, subsiste l'union « sacrée et qu'aux élections prochaines, « par un geste de justice et de reconnaissance, il soit donné aux femmes le bulletin de vote pour leur admirable attitude pendant la guerre. »

Nous savons la valeur de ce vœu dans la bouche de M. Jules Siegfried : nous savons avec quelle énergie convaincue, avec quelle autorité, lui et les collègues qu'il s'emploie à grouper autour de lui pour la défense du droit des femmes, travailleront à en remporter l'abolition.

Conférences d'Education Municipale

La première conférence de la remarquable série organisée par Mme Juliette François-Raspail, secrétaire générale de l'*Union Fraternelle des Femmes*, aura lieu dimanche 10 février, à 4 heures précises, à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, 16, rue de la Sorbonne. Les Présidents d'honneur de la série, MM. Ferdinand Buisson et Jules Siegfried y assisteront. M. Jean Gruppi, député, la présidera et parlera de la préparation civique des femmes. M. Louis Marin, député, fera la conférence principale sur le rôle des femmes dans l'administration de la commune, de l'arrondissement, du département. La séance s'ouvrira par une allocution de Mme Hammer, présidente de l'*Union Fraternelle des Femmes*.

L'entrée des conférences est libre. Nous ne doutons pas que les femmes désireuses de se préparer à leur futur devoir d'électrices n'y viennent en foule.

Guerre à l'Alcool

LES INTÉRÊTS A MÉNAGER

« Vous troublez les finances publiques ! L'alcool est fortement imposé, et les buveurs rapportent à l'Etat plus que les abstinents ! » — De combien d'illusions avons-nous à nous garder en pareille matière ! Demander des recettes à l'alcool, c'est alimenter le budget actuel au détriment des budgets futurs : mauvaise administration économique dont ne voudrait aucune de ces ménagères sérieuses qui refusent de vivre au jour le jour, et de se tirer d'embarras aujourd'hui au prix de difficultés plus grandes pour demain. La consommation croissante de l'alcool assure aux finances des plus-values de recettes, mais elle multiplie les maladies et les accidents, liés à des frais d'assistances, les crimes et délits entraînant des frais de justice, en un mot tous les désordres sociaux qui, directement ou indirectement, se traduisent par des dépenses supplémentaires.

D'autre part, les recettes sont atteintes, car tout ce qui diminue la quantité ou la qualité de la race, dont le travail produit la richesse, entraîne une diminution de la fortune publique, sur laquelle sont prélevées les ressources du budget : prétendre l'équilibrer avec l'impôt prélevé sur la consommation d'un toxique, c'est faire des finances prospères avec la décadence de la population : contradiction destinée à se montrer toujours plus criante, jeu à qui gagne perd ! Le politique avisé voit plus loin que l'année courante, et ne lui sacrifie pas les années futures ; il se fait un devoir de sauver le patrimoine des générations à venir, de leur préparer un héritage non de misères coûteuses, mais de force et de santé productrices de richesses.

Dès lors, il est immoral de profiter d'un vice, d'en arriver à se réjouir instinctivement pour un motif financier quand il se développe, parce qu'on voit seulement qu'il rapporte aujourd'hui davantage, pour être finalement tenté de l'exploiter directement, afin d'en avoir tout le profit : on commence par l'impôt sur l'alcool, on finit par le monopole de l'alcool. Et l'on donne ce spectacle d'un ministre des finances travaillant à empoisonner la race, sous le fallacieux prétexte de la protéger contre des particuliers empoisonneurs, tandis que ses collègues de l'intérieur ou de la justice lui demandent des crédits supplémentaires pour un surcroît de fous ou de délinquants victimes de l'alcool administratif, et que son collègue de la guerre gémit sur l'augmentation des réformés.

Faire d'un vice un monopole, c'est raisonner ainsi : pour mettre la grande puissance de l'Etat au service de la sobriété, nous allons lui réserver tout le profit de l'intempérance ! Comme les budgets annuels s'équilibrent toujours difficilement et comportent des dépenses croissantes, ne voit-on pas qu'un tel procédé intéresse l'Etat au maintien du fléau, et même à son développement ? On en dirait autant de tous les vices officiellement organisés, tolérés moyennant une redevance, ou monopolisés. L'impôt prélevé sur une passion malsaine, sous prétexte de la rendre moins facile, ne cessera d'être immoral ou ne signifiera une sincère intentiond d'en finir avec le mal que si l'on consacre *la totalité des recettes* à tarir leur source même, c'est-à-dire à lutter contre lui.

Ad. Pignolet,
Professeur de Philosophie au Collège Saint-Germain-en-Laye.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*, Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président : M. JEAN FINOT.

"La Française"

renseigne et défend les femmes
les aide à remplir leurs devoirs

QUESTIONS DU JOUR

LA CONFERENCE AU VILLAGE

A Nevers, le 23 janvier 1918, Mme Jean d'Héral fit une conférence sur la Propagande de l'Allemagne. Toute vibrante d'émotion patriotique, Mme d'Héral a fait voir en quoi devait consister la paix allemande : domination allemande, servitude des autres peuples. Elle peignit le tableau, très abrégé de la vie en pays occupé, d'après un témoin de scènes horribles ou navrantes, enfin elle montra comment, par une savante machination en tous pays, l'Allemagne essaie de fomenter partout la guerre civile, et sous prétexte de révolution en faveur de tel ou tel parti dont elle se sert, d'amener partout la désorganisation générale comme cela lui a réussi en Russie jusqu'à présent. La salle était comble, et l'estrade pouvait être un symbole de l'union sacrée restaurée, que la conférence rappelait, car les plus hauts chefs de l'armée, du clergé et de l'enseignement entouraient le dévoué directeur de la Banque de France, président.

LA PAIX FRANÇAISE

Le discours prononcé à la Madeleine, le 10 décembre, par M. l'abbé Sertillanges, est publié en une mince brochure qui peut et doit être propagée dans tous les milieux, même non catholiques. Les idées qui y sont exprimées passent au-dessus des partis et sont *françaises d'abord*. S'adressant au pape avec tout le respect qu'il lui doit, M. Sertillanges montre que ce n'est pas vers nous qu'il faut se tourner en premier lieu pour faire reconnaître le principe de la paix désarmée et de l'arbitrage. « Convertissez, Saint-Père, ceux dont l'homme de la Maison Blanche a fini par désespérer ! »

Dans une noble péroraison, M. l'abbé Sertillanges élève les âmes des mondains qui l'écoutent à la hauteur du sacrifice nécessaire. « La Victoire ! et, pour la Victoire, tout, jusqu'au bout ! On n'a plus rien à dire, quand on a dit : Tout ! »

LE DEFAISTISME RUSSE EN FRANCE

Un article paru dans le numéro du 5 janvier de *La Renaissance* apporte d'étranges révélations sur l'organisation à Paris du défaitisme russe. Tandis que l'organe des patriotes russes, le *Prizir*, végétait faute de ressources et ne paraissait que lorsqu'il le pouvait, les organes défaitistes, tels que *Golos*, florissaient enrichis par des subventions d'origine louche ou plutôt trop claire. Trotzky, collaborateur avant la guerre de nombreux journaux viennois, « se fit remarquer à Paris par son activité dans l'organisation des réunions défaitistes et aussi par sa collaboration aux feuilles dont il était le vrai directeur, bien que son nom ne figurât pas en manchette. » De perfides insinuations contre la loyauté de l'Entente, contre la France, patrie des bourgeois et des capitalistes, contre l'Angleterre, pays des grands exploiteurs, etc., paraissaient chaque jour dans ces feuilles sous l'œil bénévole de la censure. Lors de la Révolution, deux comités se formèrent pour rapatrier les Russes de Paris : l'un l'*Oborona*, dont le siège est 25, rue Froidevaux, est d'un patriotisme incontestable, et rend encore de très grands services à la cause alliée. L'autre, le « Comité général » s'est surtout employé à faciliter le retour en Russie des propagandistes de la défaite, ce sont les rapatriés de ce dernier comité qui ont semé en Russie les germes néfastes que nous ne voyons que trop éclore. Quant à Trostky, il avait déjà quitté Paris en avril 1916, non sans passer par New-York, où une société allemande le reçut à bras ouverts avec fanfare et banquet.

L'auteur de cet article, visiblement documenté, termine en montrant l'urgence qu'il y a à envoyer en Russie des missionnaires choisis parmi les Russes francophiles pour combattre le développement des mauvaises semences.

LES RAISONS DE LA GUERRE ECONOMIQUE

Dans le *Journal des Instituteurs*, le numéro du 2 Décembre), M. Henri Hauser explique les raisons de la guerre économique et rappelle le plan pangermaniste, au moins aussi savamment combiné au point de vue économique qu'au point de vue militaire. Fort heureusement, l'orgueil allemand, plus fort que la prudence allemande, nous a servis en nous révélant les projets de l'ennemi. Et c'est pour répondre au plan de la *Mittel-Europa* que la conférence économique des Alliés a posé les principes de l'entente qui doit unir, après la guerre comme pendant la guerre, les peuples qui défendent contre l'Allemagne et ses satellites, les libertés du monde.

LIVRES NOUVEAUX

Sur le front britannique, par le Dr Jean Lupold (Neuchâtel, Delachaux et Niestlé), prix 2 fr.

De la succession d'Autriche, par Etienne Fournol (Berger-Levrault, Paris et Nancy), prix 3 fr. 50.

Ce que les Etats-Unis nous apportent, par P. Maurette (Hachette), prix 0 fr. 60.

Hohenzollern et la démocratie, par J.-G. Brinville (Attinger, Paris et Neuchâtel), prix 1 fr.

Ce qui devra changer en Allemagne, par Ch. Andler (Foi et Vie, conférence prononcée le 4 mars 1917).

La librairie spécialement pour Louis Fiquet (Place de Clichy), prix 0 fr. 60.

Carrières Féminines

MINISTERE DE LA GUERRE
Service géographique de l'armée

Le concours d'admission à l'école de dessin du service géographique de l'armée aura lieu à Paris, au service géographique de l'armée, les 8, 9, 10 et 11 avril 1918.

Les candidats doivent être âgés de seize ans au moins et de dix-huit ans au plus à l'époque du concours. Les limites d'âge ci-dessus exigées les années précédentes restent maintenues, mais il importe de remarquer que l'inscription au concours et l'admission à l'école ne dispensent en rien les candidats de leurs obligations militaires et, en fait, cela ne constitue aucun motif de sursis à invoquer en cas d'appel.

Les demandes d'inscription devront être adressées au général, directeur du service géographique de l'armée, 140, rue de Grenelle, **avant le 15 mars 1918**. Elles devront être accompagnées des pièces suivantes :

1° Acte de naissance dûment légalisé ;

2° Déclaration du père, de la mère ou du tuteur, s'engageant à pourvoir aux besoins matériels des élèves pendant les deux années d'études ;

3° Certificat de bonne vie et mœurs ;

4° Certificat d'études primaires ou tout autre certificat analogue obtenu dans les écoles de dessin, les ateliers, les écoles d'adultes, etc.

Les candidats ou leurs familles trouveront des renseignements complémentaires à l'école de dessin du service géographique de l'armée, hôtel des Invalides, escalier M, 4e étage.

On sait que des dessinatrices sont recrutées déjà par le service géographique de l'armée.

PROGRAMME D'ADMISSION
A L'ECOLE SUPERIEURE AGRICOLE
ET MENAGERE DE GRIGNON
CONCOURS D'ADMISSION

Le concours comprend des épreuves écrites et des épreuves orales.

Epreuves écrites. — Elles sont éliminatoires et au nombre de deux :

1° Une épreuve écrite de sciences physiques et naturelles : 3 heures sont accordées pour cette épreuve.

2° Une épreuve sur les notions agricoles (voir programme) : 3 heures sont accordées pour cette épreuve.

Ces deux épreuves ont lieu en juin ou juillet (s'assurer de la date du concours), le même jour (l'épreuve de sciences physiques et naturelles le matin et d'épreuve d'agriculture l'après-midi) et dans les villes ci-après désignées au choix des candidates : Alger, Avignon, Bordeaux, Chaumont, Limoges, Lyon, Nevers, Paris, Rennes, Toulouse et Tours. Un avis inséré au *Journal Officiel* en fait connaître chaque année la date exacte.

Les épreuves orales sont publiques. Elles ont lieu à Paris et sont subies par les candidates reconnues admissibles à la suite des épreuves écrites.

Ces épreuves sont les suivantes :

Premier groupe. — Une épreuve de physique et de chimie ; une épreuve de sciences naturelles et hygiène (l'ensemble de ces épreuves est éliminatoire).

Deuxième groupe. — Epreuves pratiques (chacune d'elles est éliminatoire) : 1° épreuve pratique de couture ; 2° épreuve pratique d'économie domestique ou de repassage ; 3° épreuve pratique de cuisine.

Le programme des matières sur lesquelles portent les épreuves écrites et orales est donné plus loin. Une partie de ce programme n'est qu'un extrait tiré du programme d'enseignement des Ecoles normales d'institutrices (physique, chimie, histoire naturelle, matières demandées à l'examen du brevet supérieur ; économie domestique et hygiène du programme de 3e année d'école normale).

Des notions élémentaires de physique, chimie et histoire naturelle sont nécessaires à de futurs professeurs d'écoles agricoles et ménagères qui doivent plus tard dominer leur enseignement et expliquer convenablement à leurs élèves le « pourquoi » et le « comment » des choses de l'agriculture et du ménage. Elles servent de bases à l'enseignement professionnel donné à de futures maîtresses pour tout ce qui concerne la laiterie-fromagerie, les conserves, l'aviculture, l'alimentation des animaux, l'horticulture, etc.

Elles sont demandées à l'examen d'admission pour que les élèves-maîtresses n'aient pas à recevoir un enseignement scientifique pendant la durée de leurs études et que l'Ecole supérieure puisse consacrer tous ses efforts à leur donner un enseignement presque exclusivement professionnel.

Quant à l'épreuve orale concernant l'économie domestique et la vie agricole elle a pour but de permettre au Jury de s'assurer si *la candidate s'est déjà occupée d'économie domestique, de ménage, au lieu de se consacrer exclusivement à des travaux intellectuels, dédaigneuse des travaux de la vraie maîtresse de maison, et si elle est apte à recevoir à l'Ecole supérieure un enseignement ménager et agricole.*

Les notes attribuées, tant pour les compositions écrites que pour les épreuves orales, sont exprimées d'après l'échelle de 0 à 20. Elles sont totalisées et augmentées, s'il y a lieu, de la note attribuée aux titres. Le nombre définitif des points ainsi obtenu sert à établir par ordre de mérite la liste des candidates.

Les divers titres des candidates leur assurent les points suivants :

Le baccalauréat	5 points
Le brevet supérieur	5 —
Le certificat de fin d'études secondaires	4 —
Le certificat d'aptitude pédagogique	5 —
Le certificat d'instruction des Ecoles professionnelles agricoles et ménagères (Coëtlodon, le Monastier, Kerliver)	6 —
Le certificat d'instruction d'une Ecole agricole et ménagère subsidiée du Ministère de l'Agriculture	4 —

Le cumul de ces divers titres est admis. Par exception, le certificat des Ecoles professionnelles ne se cumule pas avec celui d'une Ecole agricole et ménagère subventionnée.

LES LIVRES

L'EFFORT VITAL DE LA POLOGNE CONTEMPORAINE, par M. Noir et Z.-L. Zaleski.

M. Siegfried a montré lumineusement, dans son discours d'ouverture de la Chambre, que l'Europe souffre aujourd'hui d'avoir laissé commettre une injustice en 1871. Mais on peut remonter plus loin encore dans les causes profondes des maux actuels ; car les conséquences des iniquités historiques se font parfois attendre, ce qui ne les empêche pas d'être inéluctables. Ceux qui ont des vues claires sur l'ensemble des événements disent que ni la guerre de 70-71, ni celle de 1914-19 n'auraient été possibles sans le démembrement de la Pologne au dix-neuvième siècle.

La Pologne a été dans le martyre la sœur aînée de l'Alsace. Comme les Alsaciens, les Polonais ont conservé vivante et une la Patrie, prouvant ainsi qu'une nation peut être rayée de la carte du monde sans pour cela cesser d'exister.

Le patriotisme polonais est une religion qui affecte parfois une forme mystique : les **Messianistes** pensent que les souffrances de la Pologne « ont été utiles au salut de l'humanité en voie de conquérir la liberté des peuples. En effet, l'Europe accueillit les réfugiés comme les soldats de la civilisation, et ceux-ci ne tendèrent pas à établir entre eux et la cause des peuples cette sublime solidarité morale qui allait devenir pour eux un dogme ».

La Pologne crucifiée, la France meurtrie ont d'autres liens communs que cette parité de douleur ; ce sont surtout l'idéalisme et l'esprit de sacrifice Aussi est-ce en France que les émigrés polonais furent toujours le mieux accueillis et où ils s'établirent le plus volontiers, payant d'ailleurs son hospitalité en l'enrichissant de hautes valeurs intellectuelles et artistiques.

Cet opuscule, qui résume très clairement l'histoire de la nation douloureuse, donne des détails sur l'organisation politique des partis et sur l'effort de reconstitution de l'Etat polonais, malgré le régime de terreur institué par tous ses envahisseurs. Le rôle des femmes dans ce mouvement de résurrection a été considérable. « Après 1863, le pays se trouvait démuni d'hommes, ils avaient été tués ou déportés en Sibérie..., la femme prit la direction des affaires et la gérance des biens, tout en accomplissant son œuvre de charité et de dévouement ; elle défendit au foyer la langue nationale et soutint la continuité de la tradition polonaise... Ce fut elle qui, en fondant les écoles, monopolisa pendant de longues années l'enseignement des jeunes filles pour les protéger du contact de l'école russe. » Ce rôle important dans les destinées de son pays a rendu la Polonaise plus tôt que les femmes des autres nations, consciente de ses responsabilités, capable d'initiative et apte à se mêler utilement à l'action sociale. Enfin, les sociétés féministes, les clubs pour la défense des intérêts féminins, ont en Pologne un assez grand développement

Alice Berthet.

TROIS ETAPES, par René Milan.

M. René Milau continue à narrer ses expériences avec beaucoup de charme, de sincérité et de science d'écrivain. Mais tandis que son premier volume était tout entier consacré à décrire la vie lente, monotone te pourtant intense du marin aux aguets sur l'océan, celui-ci, plus varié, passe de l'un à l'autre élément. C'est en effet non plus un vaisseau de guerre mais un hydravion qui porte l'auteur, et ainsi, voguant alternativement dans le domaine de Neptune et dans celui de Phœbus-Apollon, et va frôler de ses ailes le trône de Zeus sur l'Olympe. Il décrit Salonique, la nouvelle Cosmopolis, et les bergers grecs, dont la vie en pleine tourmente européenne semble être demeurée aussi paisible, aussi simple que du temps de Théocrite : enfin le retour à Paris, qui donne à M. René Milau l'occasion de définir de façon aimable le patriotisme. Selon lui, l'amour du pays n'est point un sentiment qu'on puisse exprimer par des phrases grandiloquentes, mais un sentiment tout intime, formé de nuances délicates, de menues joies, comme de « comprendre le sens de toutes les paroles, de s'expliquer en trois secondes, avoir réponse en deux », où même simplement de savoir le numéro de ses gants et de ses chaussures. « Les mêmes liens ténus s'accrochent tout doucement, bien tièdes et familiers, à l'esprit et au cœur. »

Mieux que personne, l'officier de marine aux longues absences peut juger au retour des changements survenus dans son pays. M. René Milau n'est point scandalisé que Paris conserve en temps de guerre « ce visage souriant dont la subtilité française a toujours caché ses affres les plus cruelles », mais il soupçonne que les belles évaporées, que tous ces jeunes gens qui continuent à adorer a mode, ne sont point de naissance française.

L'AGONIE ET LA NAISSANCE D'UN MONDE

Un nouveau livre de Jean Finot paraît sous ce titre.

Dans son ouvrage : *Civilisés contre Allemands*, publié au début de la guerre, l'auteur réussit à nous donner une psychologie magistrale des peuples et des principaux acteurs du grand rame. Il a pu rappeler, à cette occasion, ses écrits qui, plusieurs années avant, faisaient prévoir la catastrophe mondiale, son caractère et ses résultats.

Ses déductions, formulées à la fin de 1914 et réalisées depuis, rendent particulièrement passionnants les tableaux que Jean Finot nous offre aujourd'hui au sujet de la *Société Future*, de sa *Religion intellectuelle des Peuples*, du *Sort des pays et de sa Morale*, de la *Religion allemande*, opposée au christianisme, de la *Solidarité tites Nations et des Peuples Martyrs*, de la *Crise de la Diplomatie actuelle et de sa renaissance future*, du fantôme de la *Société des Nations* ou du moyen unique de *pacifier l'Europe pour un siècle...*

L'éminent auteur du *Préjugé des Races*, du *Préjugé des Sexes*, devenu aujourd'hui classique, la guerre ayant fait triompher ses postulats les plus hasardeux, était tout indiqué pour tracer le tableau grandiose de *l'Agonie te de la Naissance d'un Monde*.

On y admirera la richesse d'idées ainsi que de nombreuses révélations politiques et diplomatiques. Celles-ci permettent de comprendre maints événements restés mystérieux. Cet ouvrage offre un guide nécessaire pour tous ceux qui, en se détachant des événements du jour, veulent comprendre les origines, les buts, les écueils et les assises du monde futur, en voie de gestation.

Un volume in-18. — Prix : 4 francs.

Bulletin des Sociétés Féministes

Conseil National des Femmes Françaises

COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE

La dernière assemblée nous a montré le Conseil toujours actif et en progrès dans ses relations internationales et son rôle intérieur.

Sur la demande du Conseil National Hellène, il est intervenu auprès des pouvoirs alliés pour le ravitaillement de la Grèce ; il a, par un versement de 500 fr., témoigné à la Société Suisse de secours à nos réfugiés et évacués, la reconnaissance des femmes françaises ; il a consolidé ses rapports avec l'Uruguay et son Conseil national récemment créé ; une lettre d'une des fondatrices du Conseil, Mme Pognon, fixée en Australie, le montre prenant part aux manifestations françaises de Sydney. Le Conseil enfin prépare une réception aux Américaines de France (que nous avons annoncée déjà), pour le 3 février à 4 h. au Palais d'Orsay.

A ce compte-rendu Mme Siegfried, présidente ajoute l'annonce de trois initiatives du Comité. Une affiche d'invite aux restrictions sera apposée à cent mille exemplaires par toute la France ; une pétition est adressée au Ministre du Ravitaillement pour : 1° la fermeture des pâtisseries et confiseries ; 2° une réglementation des restaurants de luxe ; 3° la vente de l'essence pour automobiles réservée aux voitures « utiles » ; 4° l'interdiction de la fabrication d'alcool de céréales ; enfin une pétition est adressée aux députés pour les prévenir que le Conseil organise une propagande méthodique contre la réélection des défenseurs de l'alcool. Nous publierons ultérieurement le texte de ces documents.

Les sections et les branches de province présentent ensuite leur rapport. Les lecteurs de « La Française » les connaissent d'avance par le compte-rendu que nous donnons au courant des séances de ces sections. Nous signalerons seulement quelques faits nouveaux.

La section du **Travail** (Mme C.-L. Brunschvieg), a organisé avec le concours de l' « Office central d'Activité féminine », un service de placement agricole (15, rue de l'Arcade) ; elle fait voter un vœu adressé au Ministre de l'Armement, en faveur d'une loi tendant à octroyer quinze jours de vacances annuelles payer aux ouvières d'usine.

La section de **Législation** a achevé son étude du projet de loi en cours au Parlement, pour la répression de l'avortement. Le rapport en est présenté par Mme Chevalel, docteur en droit. Une intéressante discussion s'engage entre le rapporteur, Mme Pichon-Landry, présidente de la Section et maître Maria Vérone. L'Assemblée vote les conclusions du rapport modifiées d'après cette discussion : le Conseil approuve les pénalités proposées contre les avorteurs ou les inspirateurs de l'avortement ; mais sans méconnaître en principe la nécessité de pénalités contre les avortées refuse de s'associer à toute demande en ce sens, tant que ne seront pas réaliser les mesures d'assistance maternelle propres à prévenir les avortements ; tant que ne sera point mise en cause la responsabilité de l'homme dans les circonstances originelles de l'avortement. Le projet de loi est muet sur ce point. Nous espérons publier ici le rapport définitif de Mme Chevalet.

La section d'**Hygiène** a répandu à 95.000 exemplaires dans les usines un tract contre l'alcoolisme féminin.

La section d'Assistance déplore la mort prématurée de Mme Jacques Frechel, promotrice de l'admission des femmes au Conseil supérieur d'assistance, et si intelligemment dévouée à toutes les œuvres d'assistance maternelle et infantile. « La Française » s'associe ici à ce deuil d'une de ses premières collaboratrices, car Mme Jacques Frehel fut aussi un charmant écrivain.

Mme Maillard en un bref rapport, résume l'ation toujours copieuse et diverse de la **Branche Rouennaise**. Les cercles du soldat n'ont rien perdu de leur faveur grâce à de petits pains de riz qui remplacent les gâteaux et pains de froment. Des conférences bi-mensuelles pour l'instruction sociale des femmes ont été organisées.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Siège social : 53, Rue Scheffer

L'Union Française pour le Suffrage des Femmes, pour s'associer à la déclaration parue ces jours-ci dans la presse, a adressé à Miss Howard, une lettre dont nous extrayons le passage ci-dessous. Miss Shaw est *Présidente de la partie féminine du Comité américain de défense nationale* et Présidente honoraire de la *Société nationale américaine de suffrage*, dont Mrs Chapman Catt est actuellement Présidente :

« L'Union Française pour le suffrage « des femmes, en recevant l'écho de vos « nobles déclarations patriotiques, a vi- « vement senti la fraternité de conscien- « ce et d'armes qui l'unit à ses sœurs les « suffragistes américaines.

« Dans toutes les nations démocrati- « ques du monde, sous des formes d'une « intensité et d'une efficacité sans cesse « accrues, le labeur féminin collaborera « à la victoire décisive qui mettra fin à « toute oppression capable de priver les « nations plus faibles ou les individus « plus faibles de leur droit à la justice.

« Dans toutes les nations, les femmes « ont été associées de trop près aux sou- « cis et aux sacrifices de la Défense Na- « tionale pour qu'elles puissent être dé- « sormais tenues à l'écart de la vie de la « Cité. »

ASSEMBLEE GENERALE
DU GROUPE DE PARIS

Les membres du groupe sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale du Groupe de Paris de l'U. F. S. F. qui aura lieu le samedi 9 février 1918, à 2 heures 1/2 précises, au Musée Social, 5, rue Las Cases, sous la présidence de Mme de Witt-Schlumberger.

Ordre du jour :

1° Election du Comité du Groupe de Paris ; 2° étude et discussion préparatoire du prochain Congrès de l'U. F. S. F. (26 mars 1918 ; 3° **Causerie** de Mlle Guiot, licenciée ès-lettres, Présidente de la Société des Volontaires Agricoles.

Afin d'éviter les frais de recouvrement et de faciliter la tâche de notre Trésorière, les Adhérents du Groupe de Paris sont priés de payer leur cotisation à l'Assemblée générale, ou de l'envoyer à Mme de Witt, Trésorière-Adjointe, 69, rue de Lisbonne.

Chronique des Œuvres et Institutions

LES FEMMES PATRIOTES DE NICE ET M. CLEMENCEAU

Sur l'initiative de Mlle Jenny Lauth, une importante cohorte de Niçoises a elle aussi adressé à M. Clémenceau un manifeste d'ardente confiance. Ont signé : les membres du Lycéum et sa directrice Mme Desmares, de Hilleaux, la directrice et les professeurs du Lycée, les membres de l'Office d'Activité féminine, ainsi que Mme Charbonnier, présidente et Mme Charropin, secrétaire générale, celles de la Conférence au Village, Section de Nice, Mme Christiane de Tracy, Mme Legrelle, de Ferrer, directrice de la Solidarité Maternelle franco-américaine, Mmes Arnaud, de Perretti de la Roocca, Pauline de Franquefort, F. Audibert-Bost.

Nous nous excusons de ne pouvoir faute de place insérer la lettre de nos amies ; mais voici la réponse que M. Clémenceau y a faite par retour du courrier.

Réponse de M. Clémenceau

Paris, le 23 décembre 1917.

Madame,

Le Président du Conseil me charge de vous exprimer, ainsi qu'aux signataires de la belle lettre qu'il a reçue, ses chaleureux remerciements pour les cordiales félicitations que vous lui avez adressées et la confiance que vous lui témoignez.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le chef du Secrétariat particulier,
J. Montet.

LES CHAMBRES DE METIER

La Société « l'Art de France », discute en ce moment le rapport de M. Goutière-Vernolle, sur la question de l'apprentissage et de l'enseignement technique.

Dès maintenant, elle a adopté des résolutions concernant la création et l'organisation de Chambre de métier.

La Chambre de métier doit contenir des représentants de tous les métiers exercés dans la région, du commerce et de l'agriculture. Elle sera divisée en 3 Comités (administration, apprentissage, enseignement).

Les membres élus seront choisis par deux corps électoraux constitués l'un par les employeurs, l'autre par les employés, et leur nombre sera proportionnel au chiffre des électeurs.

Pour être électeur, il faut être Français, majeur, jouir de ses droits civils, et être employeur ou employé de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des arts.

Pour être éligible, il faut avoir trente as accomplis et exercer un métier.

Les femmes sont électeurs et éligibles.

Ces Chambres de métier auront pour but principal le perfectionnement de l'apprentissage et le développement de l'enseignement technique. Elles pourront intervenir auprès des parlementaires au sujet des propositions ou projets de loi concernant l'apprentissage ou l'enseignement professionnel.

Pour cela elles se réuniront en Congrès et prendront des décisions générales.

Elles provoqueront ou réaliseront dans la mesure de leurs ressources, des œuvres utiles à l'apprentissage, telles que bibliothèques professionnelles, éditions de manuels, salons d'artisans, expositions circulantes, etc.

LIQUE CIVIQUE

Une Ligue civique est fondée par des républicains qui se proposent d'éclairer et de fortifier le pouvoir et l'opinion, pour accroître la capacité de résistance et de victoire du pays.

Cette Ligue, qui compte parmi ses fondateurs des universitaires bien connus, comme MM. Raoul Allier, Andler, Georges Bloch, Ferd. Brunot, Gaullery, Ernest Denis, Paul Desjardins, Fuster, Gallois, Glotz, Lanson, Matruchot, Pfister, Regnier, Rist, Rosenthal, Vidal-Lablanche, de grands savants (Dr Broca, Roux, M. Bender, etc.), et d'autres illustres personnalités de l'Art (André Michel, Risler), du Droit (MM. Giraud, Lailler, etc.), de la Librairie (MM. Keufer, Bourrelier, Max Leclerc), des Ponts et Chaussées, e l'industrie, du commerce et des finances, adresse un appel à tous les républicains sans distinction de groupe. Elle n'a et ne veut avoir aucun caractère professionnel ni confessionnel. Elle met en garde tous les citoyens de France contre la propagande pour la paix immédiate de conciliation, et invite le Gouvernement, fort de l'appui du pays, à prendre d'urgence, d'accord avec le Parlement, toutes les mesures que réclament le salut de la nation et le triomphe de sa cause.

Enfin, en présence de la situation économique du pays, considérée sans complaisance et sans peur, et, plus particulièrement, des conditions actuelles des transports maritimes et du ravitaillement.

Engage le Ministre du Ravitaillement à prendre sans retard, sans égard aux intérêts particuliers, et notamment en supprimant les consommations de luxe et les gaspillages, les mesures de rationnement et autres nécessaires pour proportionner la consommation aux stocks, aux ressources du pays et aux moyens de transport et de ravitaillement,

Atteste que les citoyens français sont prêts à s'imposer, même dans les consommations indispensables ou habituelles, toutes les restrictions nécessaires,

Et tient à la disposition du Gouvernement tous les moyens d'information et de propagande dont elle dispose pour l'aider dans la tâche qu'il doit remplir sans faiblesse pour le salut du pays.

(16 novembre.)

Siège : 101, boulevard Raspail.

LIGUE FRANÇAISE
D'EDUCATION MORALE

Un concours et ouvert pour l'établissement d'une liste des meilleurs livres de lecture amusante pouvant être mis entre les mains des enfants de sept à seize ans, et propres à ne leur donner que des idées justes, des sentiments moraux solides et délicats ou élevés.

L'indication de chaque ouvrage devra comprendre :

1° Le nom de l'auteur, le titre, le nom de l'éditeur, la date, le format, le nombre de pages ;

2° Une courte notice de deux à vingt lignes au maximum, indiquant la nature de l'ouvrage et les qualités qui le recommandent ;

3° L'indication de l'âge moyen des enfants auxquels il convient le mieux et si on le juge utile, de leur sexe. La liste ne pourra contenir plus de 100 titres (livres

Ces listes devront être adressée à la Ligue, 34, rue de Babylone, avant le 31 mars 1918.

Premier prix, 500 fr. ; deuxième prix, 300 fr. ; troisième prix, 200 francs.

CONFERENCES PHILOSOPHIQUES

Mlle Dr. méd. J. Joteyko, ancien chef du Laboratoire de Psycho-physiologie de l'Université de Bruxelles, Directrice de la Faculté de Pédologie, chargée de conférences au Collège de France en 1916, *fera un cours libre à l'Université de Paris*, (Sorbonne, Faculté des Lettres), autorisé pour l'année 1917-1918, sous le titre :

L'ETUDE EXPERIMENTALE
DE L'INTELLIGENCE

Elle a commencé son cours le *Lundi 21 Janvier 1918*, à 5 *heures*, à l'amphithéâtre Michelet et le continuera les lundis suivants à la même heure.

SOCIETE DES CONFERENCES

184, *Boulevard Saint-Germain*, 184
Tél. *Saxe* 25-24

Les Mercredis et Vendredis à 2 h. 1/2 très précises :

1° *Cours sur Alexandre DUMAS Fils*
Dix leçons. — Par M. Henry Bidou

Les Mercredis :

16 Janvier 1918 : Les années de jeunesse. — Le père et le fils.
23 Janvier 1918 : *La Dame aux Camélias.*
30 Janvier 1918 : La Comédie de mœurs en 1855 : *Le Demi-Monde.*
6 Février 1918 : Les pièces sociales : *Le Fils naturel.*
13 Février 1918 : L'influence de George Sand : *L'Ami des femmes.*
20 Février 1918 : « Tue-la ! ».
27 Février 1918 : La défense de la Femme : des *Idées de Mme Aubray* à *Denise.*
6 Mars 1918 : La question du divorce.
13 Mars 1918 : La vengeance de Francillon.
20 Mars 1918 : Conclusion. — La société imaginée par Dumas.

2° *Dix conférences* :

PAROLES de TEMOINS

Les Vendredis :

18 Janvier 1918. — M. René Viviani, député, ancient président du Conseil : *La Mission française en Amérique.*
25 Janvier 1918. — M. Ernest Noël, sénateur, maire de Noyon : *Noyon pendant l'occupation allemande.*
1er Février 1918. — M. l'abbé Wetterlé, ancien député au Reichstag : *La fidélité Alsacienne-Lorraine.*
8 Février 1918. — Mme Wharton : *L'Amérique en guerre.*
15 Février 1918. — Mgr Neveux, évêque auxiliaire de Reims : *L'héroïsme et le martyre de Reims* (avec projections).
23 Février (*Samedi*). — Mme Carton de Wiart : *En Belgique envahie.*
1er Mars 1918. — Général Balfourier : *Nos Soldats.*
8 Mars 1918. — M. Maurice Donnay, de l'Académie Française : *Notes sur la guerre.*
15 mars 1918. — Mgr Ruch, coadjuteur de Nancy : *Souvenirs d'un aumônier militaire.*
22 Mars 1918. — M. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal de Paris : *Paris.*

Ces conférences paraîtront à la *Revue Hebdomadaire* qui s'est assuré le droit exclusif de reproduction.

Abonnement : *Alexandre Dumas*, 40 fr. *Paroles de témoins*, 40 fr. — Abonnement aux deux Séries : 75 fr. — Une entrée, 5 francs.

On trouve des cartes numérotées, 184, boulevard Saint-Germain. — Pour traiter par correspondance, écrire à M. G. Latouche, secrétaire de la Société des Conférences, 86, rue du Bac.

Les bénéfices seront versés à des Œuvres de Guerre.

ON NOUS ÉCRIT :

A PROPOS DU VOTE FAMILIAL

Il faut que tous les groupements féministes fassent une campagne énergique contre l'idée du vote familial. Il faut l'inconscience de l'égoïsme masculin pour que cette idée se retrouve sous la plume de M. Etiene Lamy, un catholique, et sous celle de l'auteur de l'article de l' « Intransigeant », libre penseur. Je plaide l'inconscience de l'habitude pour les promoteurs d'une pareille iniquité.

Le vote familial est un soufflet donné à la femme pour chaque maternité.

Pas de vote pour la femme jusqu'à nouvel ordre soit ; mais s'autoriser de la multiplicité de ses souffrances, de ses angoisses, peut donner une puissance croissante à l'homme ! Le vote familial jamais, ce serait la plus insolente injustice qu'elle eut jamais subie.

Je ne suis pas mariée, et donc bien désintéressée personnellement dans la question, mais mes cheveux qui blanchissent me permettent d'avoir déjà réfléchi sur la vie. J'accepterais, bien que ce ne soit pas mon idéal, un vote féminin réservé à celles qui sont mères, à condition que la contre-partie masculine serait acceptée, mais le vote familial réservé du père : Jamais ! Jamais la femme n'aurait été considérée d'une façon plus insultante comme un moyen aux fins de l'homme et de la société cette injustice ne doit pas être.

Une lectrice catholique.

Nous publierons dans le prochain numéro une lettre de Mme de Crisenoy à propos de « Où nous mène le Féminisme », *pour laquelle la place nous manque aujourd'hui.*

La Presse et les Femmes

Le Courrier Colonial (Francis Mary) :

« Il ne faut pas oublier que toute la vie de l'Islam tourne autour de ces deux pôles, la femme mariée, que l'on ne voit jamais, du moins tant qu'elle est désirable, et celle qui pratique l'union aussi libre que provisoire. Jusqu'ici il n'y a pas eu de place pour une autre catégorie de femmes.

« La dépendance de la femme, réduite à un rôle exclusivement sensuel, ou au métier de bête de somme, est une des règles fondamentales de la religion créée par Mahomet. Avec le temps on arrivera à améliorer son sort, mais il ne faut s'aventurer qu'avec une extrême prudence sur ce terrain dangereux.

« En effet, pour quelle raison les indigènes acceptent-ils assez facilement notre autorité quand ils nous connaissent ? C'est que, contrairement à ce que leur affirmaient leurs dirigeants, ils constatent que nous respectons leur religion, leurs mœurs, leurs usages. Or, ils sont aussi intransigeants au point de vue féminin qu'au point de vue religieux. »

Mais M. Francis Mary croit à un relèvement graduel possible par la création d'écoles professionnelles féminines habituant les jeunes filles à gagner leur vie et leur permettant une indépendance qui les sauve ou qui peut quement du mariage ou de la prostitution.

Salaires féminins, chronique financière (« Le Temps ») :

Un rédacteur de l' « Humanité » formulait l'année dernière (23 novembre 1916) dans un article intitulé : « Le Goût du haut salaire », des réflexions qu'on ne s'attendait guère à trouver dans l'organe officiel du socialisme sur la nécessité d'un labeur plus actif.

Il regrettait que l'ouvrier français n'eût pas le goût de l'usinage en série, pour avoir la satisfaction d'augmenter son salaire.

Chose curieuse, la guerre, qui a imposé l'obligation de recourir au travail des femmes dans les ateliers, a permis de constater que celles-ci, au contraire, admirables de courage et d'intelligence, sont séduites par le gain journalier proportionné à l'effort. Le stimulant du payement aux pièces a sur elles l'action qui ne s'observe que dans les cœurs généreux.

SOLIDARITE MATERNELLE
FRANCO-AMERICAINE
pour la protection de la natalité

Ambulance, pouponnière, puériculture, méthodes coopératives ne faisant pas appel au public, mais à l'aide mutuelle.

Siège : 100, avenue Saint-Lambert, Nice

S'y adresser pour tous renseignements par correspondance en joignant 0 fr. 30 en timbres, pour frais de réponse, ou 0 fr. 50 avec bande d'abonnée au journal « La Française ».

Prime à nos Abonnés

Pour nos abonnés qui possèdent déjà l'ouvrage précédent, nous avons acquis tous les exemplaires restants de l'édition d'un ouvrage précieux pour la propagande féministe. C'est le **Catéchisme féministe**, de J.-J. Renaud, qui, sous forme de questions et de réponses nettes et vivantes, contient un excellent résumé de la doctrine féministe. C'est le meilleur manuel d'argumentation à la portée de tous, que nous connaissions. Nous l'offrons également en prime gratuite à tout abonné qui nous procurera un abonnement nouveau. Joindre au montant du nouvel abonnement, 0 35 centimes pour le port.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

BELLE PROPRIETE de 22.000 m., en bordure de la gare de Savigny-sur-Orge. Pour prix et renseignements s'adresser à « La Française ».

Défauts de prononciation (zézaiement, etc. rapidement corrigées par Mme Gallis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris.

POULES (Aplacouveuses artificielles Rôbin, 135, Fbg Marcadet, PARIS) **NOURRITURE** p. poules et lapins, oiseaux

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris.— Expéditions en Province

ALIMENTATION
pour Régime Diététique
FARINEUX, MALTES et DIASTASES
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1880
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES
BIÈRE FANTA non alcoolique
BIÈRE spéciale pour nourrices
BIÈRE de TABLE
rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 14-

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine économe, temps, peine et argent. seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche**. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la leur nutritive d'un morceau de viande premier choix. Reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 167, Réaumur, Paris (2e).

La gérante : Jane MIRIE

Imprimerie des Arts, 11, rue Mallet

ECOLE ROY

rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO

Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, Bureaux des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie.
Cours ABRÉVIATIFS et complets réunis. — Cours par Correspondance.
PLACEMENT GRATUIT DES ELÈVES